



Bien-être, droits et organisation des temps des enfants : retour sur la première session de la Convention citoyenne



140 personnes ont été tirées au sort pour participer à la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant organisée par le CESE et se sont réunies pour la première fois du 20 au 22 juin 2025. Retour sur cette première session.

Pendant trois jours, les citoyennes et citoyens de la Convention ont eu leurs premiers temps d'échanges et leurs premières auditions. L'objectif de ce premier week-end : permettre à chacun de faire connaissance, de comprendre la façon dont fonctionne une Convention citoyenne et commencer à découvrir le sujet des temps de l'enfant.

Ils travailleront ensemble pendant sept week-ends, de juin à novembre 2025, pour élaborer un rapport citoyen. Leur mission ? Réfléchir à l'organisation du quotidien, de l'année, des semaines et des journées des enfants : leurs différents temps de vie.

En savoir plus sur la Convention citoyenne

Un rapport citoyen pour construire la société de demain

Le coup d'envoi de la Convention citoyenne a été donné par Thierry Beaudet, Président du CESE et Kenza Occansey, Président du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne et vice-président du CESE. Lors de cette ouverture dans l'hémicycle du CESE, Thierry Beaudet a rappelé l'urgence de s'intéresser au sujet des temps de l'enfant et l'utilité d'une Convention citoyenne :

« Le chemin que vous allez emprunter et parcourir, vous allez le parcourir pour la société toute entière. En apprenant à vous connaître, vous allez découvrir que vous êtes aussi divers que l'est la société française, et c'est ce qui fonde à la fois votre légitimité et notre confiance. Ce que vous allez produire ensemble aura un impact bien au-delà de ces murs pour les enfants d'aujourd'hui et pour la société de demain. »



Exercice démocratique unique, les conventions citoyennes s'installent dans le paysage démocratique. Pour Kenza Occansey, Président du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne et Vice-président du CESE en charge de la participation citoyenne, la Convention citoyenne a un rôle à jouer dans la construction des politiques publiques :

« Vous allez éclairer la décision publique et être une boussole dans la société sur toutes les avancées majeures qui déboucheront de cette Convention citoyenne. [...] Ce que vous allez faire compte vraiment, et vous pouvez compter sur nous pour vous accompagner ».



En savoir plus sur l'ouverture de la Convention citoyenne

Des premières auditions sur le bien-être, les droits et l'organisation des différents temps des enfants

Deux auditions ont été menées lors de cette première session, l'une sur le bien-être et les droits des enfants, la seconde sur l'organisation des différents temps de vie des enfants. Plusieurs experts se sont exprimés devant les citoyennes et citoyens de la Convention et ont pu répondre à leurs questions :

Grégoire BORST, Professeur de psychologie du développement et de neurosciences cognitives de l'éducation, Eric DELEMAR, Défenseur des enfants et Sophie MARINOPOULOS, psychologue et psychanalyste spécialiste de l'enfance et de la famille, fondatrice de l'association Les Pâtes au beurre sur le bien-être et les droits des enfants.

Eric CHARBONNIER, analyste et expert en éducation à l'OCDE et Stéphanie CONSTANS, Maître de conférences en psychologie du développement et de l'éducation sur l'organisation des temps de l'enfant.



© Crédits photos : Katrin Baumann

Des interventions et temps d'échange avec la Ministre de l'Education nationale et la Haute-Commissaire à l'Enfance

La Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Elisabeth Borne, est venue s'exprimer devant la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant :

« Vous avez de 19 à 83 ans, vous représentez la France dans toute sa diversité, des quatre coins de l'hexagone à nos territoires d'Outre-mer. Vous venez des horizons professionnels les plus divers, vous avez toutes et tous quelque chose à apporter. En lançant ce débat, le président de la République a choisi de vous confier une mission fondatrice : poser les bases de ce que devra demain être l'organisation des temps de nos enfants dans notre République ».



[Voir cette publication sur Instagram](#)



Une publication partagée par Conseil économique, social et environnemental (@cse)

La Haute-Commissaire à l'Enfance, Sarah El Haïry est venue répondre aux questions des citoyennes et citoyens. La question du handicap, de l'accompagnement des parents, des moyens et du budget... beaucoup de sujets ont été abordés par les citoyennes et citoyens.

« Ma mission c'est de faire en sorte que les enfants soient prioritaires dans la réflexion des politiques publiques sur nos territoires. Il faut se mobiliser pour tous les enfants, pour tous les temps, ne rien s'interdire et surtout que chacun ait sa part. [...] Pour que l'enfant puisse se sentir bien il faut que les parents ne soient pas seuls ».



© Crédit photo : Nicolo Revelli Beaumont / SIPA

Cette première session de la Convention citoyenne s'est achevée, des comptes rendus des différents temps forts seront disponibles sur [le site de la Convention citoyenne](#).

? Rendez-vous du 4 au 6 juillet pour la deuxième session !

[Découvrir le site de la Convention citoyenne](#)